



DELIBERATION

N° SP_2026_10_011

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 13 OCTOBRE 2026

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

3EME COMMISSION

SERVICE : Pôle patrimoine départemental et mobilités/Direction du patrimoine routier

OBJET : Budget de la voirie départementale - Ajustements budgétaires

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT, Mme GENTIL, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGUE, M. LARCHER, M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. BARRY, excusé, a donné délégation de vote à Mme ACHARD ; M. ESCURE, excusé, a donné délégation de vote à Mme TLEMSANI ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à M. AUZEMERY ; Mme TUYERAS, excusée, a donné délégation de vote à M. ALLARD.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Divers ajustements financiers des sections d'investissement et de fonctionnement du budget de la voirie départementale sont proposés.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses	+ 50 000 €			+ 40 000 €
Recettes				

RAPPORT

Quelques modifications de la programmation routière sont proposées. Elles se traduiront par les incidences financières suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Ajustements crédits de paiement 2026

Améliorations du réseau principal	- 200 000 €
Grosses réparations du réseau principal	+ 150 000 €
Frais d'études et d'acquisitions non affectées	+ 50 000 €
TOTAL :	inchangé

Il est proposé également une inscription d'autorisation de programme complémentaire de 50 000 € sur le programme des frais d'études et d'acquisitions non affectées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Ajustements crédits de paiement 2026

Viabilité hivernale	+ 25 000 €
Entretien courant	+ 15 000 €
TOTAL :	+ 40 000 €

I - Investissement

Si les objectifs de réalisation des programmes d'investissement sont maintenus, des ajustements de crédits de paiement sont toutefois nécessaires pour tenir compte essentiellement :

- des révisions à la hausse ou à la baisse des index de prix des travaux publics qui affectent les montants des marchés en cours ;
- des résultats des appels d'offres pour les opérations de travaux ;
- d'ajustements techniques et de modifications de quantités sur des opérations déjà engagées ;
- du décalage ou de l'anticipation d'opérations, dus à des procédures d'autorisation en cours d'instruction, à des besoins d'études complémentaires ou à des conditions de chantiers particulières.

Ces modifications sont proposées à budget global constant pour ce qui est des opérations réalisées sur le réseau routier départemental.

A. Amélioration du réseau principal

Compte tenu de l'accostage des opérations qui sont en cours ou terminées et des délais de procédure de consultation des entreprises, les crédits de paiement alloués à l'amélioration du réseau principal peuvent être diminués de 200 000 €. Il est proposé de redéployer ces crédits de paiement sur les programmes exposés ci-après.

B. Travaux de grosses réparations des réseaux

a) Travaux de réparations de chaussées

Suite à la déclaration sans suite de la procédure d'appel d'offres relatif aux travaux en enrobés à l'émulsion de bitume, il a été décidé d'augmenter le volume des travaux, ce qui devrait permettre d'obtenir des prix plus compétitifs. En conséquence et dans l'attente de lancer la nouvelle procédure d'appel d'offres, il est proposé de reporter les travaux suivants :

- RD 32 entre Boisseuil et Le Vigen	- 210 000 €
- RD 7 entre Couzeix et Thouron	- 450 000 €
- RD 5 entre Mortemart et Blond	- 240 000 €
- RD 11A3 entre Jourgnac et Saint-Maurice-les-Brousses	- 125 000 €
soit un sous-total de - 1 025 000 €.	

Une majeure partie du programme de travaux de chaussées étant engagée, les crédits de paiement de certaines opérations peuvent être ajustés pour tenir compte des montants définitifs des travaux, des quantités réellement mises en œuvre et des révisions de prix (+ 312 000 €).

L'année 2026 a été marquée également par les intempéries (dégâts d'hiver et autres aléas climatiques) ce qui nécessite un abondement de l'enveloppe de travaux correspondante de 400 000 €.

Enfin, l'opération de renouvellement de la couche de roulement en enrobés de la RD 979 sur la commune de Neuvic-Entier, approuvée lors du vote du BP 2026 et qui était initialement prévue en 2027, peut être réalisée dès cette année pour un montant de 545 000 €.

L'ajustement des crédits de paiement nécessaire au titre des travaux de réparations de chaussées serait donc de + 232 000 €.

b) Amélioration des traverses d'agglomérations

Une large part de ce programme étant également réalisée, des ajustements de crédits de paiement peuvent être proposés pour tenir compte des évolutions de prix et des quantités réellement mises en œuvre (- 56 000 €).

Suite à des ajustements techniques de travaux, les opérations de réfection des revêtements de chaussée de la traverse de Tersannes sur les RD 24, 24A et 63 ainsi que de la traverse de Bujaleuf sur la RD 14A doivent être différées (- 171 000 €).

De plus, l'opération de réfection du revêtement de chaussée de la traverse de Saint-Mathieu sur la RD 699 doit être différée afin d'assurer une meilleure coordination avec les travaux de la Commune (- 525 000 €).

A l'inverse, il est proposé d'ajuster à la hausse l'enveloppe financière réservée pour la RD 7Bis dans la traverse de Meuzac, initialement prévue sur deux ans, afin d'assurer sa réalisation dès cette année (+ 210 000 €).

L'ajustement des crédits de paiement nécessaire au titre des améliorations de chaussées en agglomération serait donc de - 542 000 €.

c) Amélioration des caractéristiques des ouvrages d'art

Pour tenir compte essentiellement des résultats des appels d'offres, les ajustements nécessaires sur plusieurs opérations se traduisent par une baisse globale des crédits de paiement (- 135 000 €).

L'ajustement des crédits de paiement nécessaire au titre de l'amélioration des caractéristiques des ouvrages d'art serait donc de - 135 000 €.

d) Amélioration de la sécurité routière

Des ajustements à la hausse des crédits de paiement sont nécessaires pour tenir compte du solde des opérations (+ 23 000 €).

De plus, l'inscription de nouvelles opérations de sécurisation de talus et d'un carrefour sont proposées :

- RD 22 : sécurisation d'un talus à Oradour-sur-Vayres	+ 14 000 €
- RD 941 : sécurisation du carrefour de La Prade à Panazol	+ 10 000 €
- RD 125 : stabilisation d'un talus à Couzeix	+ 11 000 €
- RD 11A3 : stabilisation d'un talus à Bosmie-l'Aiguille	+ 14 000 €
soit un sous-total de + 49 000 €.	

Il est également proposé de créer une enveloppe allouée à des travaux routiers dédiés à la préparation d'événements sportifs et culturels. Cette enveloppe permettra de démarrer les travaux et d'acquérir du matériel de signalisation et de sécurisation du public en lien avec des courses cyclistes qui emprunteront les routes départementales de la Haute-Vienne (+ 60 000 €).

L'enveloppe dédiée aux travaux concernant les zones accidentogènes, au renouvellement de la signalisation directionnelle et à l'achat de nouveaux radars pédagogiques doit être abondée de + 301 000 €.

L'ajustement des crédits de paiement nécessaire au titre des améliorations de la sécurité routière serait donc de + 433 000 €.

e) Révision de prix

Cette année 2026 est impactée par le conflit au Moyen-Orient, notamment en ce qui concerne les révisions de prix des marchés : les index Travaux publics (TP) contractuels sont en effet très dépendants des augmentations du prix du pétrole.

Compte tenu de l'évolution possible d'ici la fin de l'année 2026 en lien avec le contexte géopolitique mondial, il convient d'abonder les crédits de paiement nécessaires au titre des révisions de prix de + 162 000 €.

En conclusion, s'agissant des grosses réparations du réseau routier, il est donc proposé d'augmenter l'inscription budgétaire de 150 000 €.

C. Programme des études et des acquisitions non affectées

En raison des besoins liés aux prochaines opérations concernant la détection d'amiante, les mesures d'Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les auscultations routières en vue de renforcement ainsi que les inspections d'ouvrages d'art, il est proposé d'augmenter l'inscription budgétaire du programme d'études et d'acquisitions non affectées de 50 000 € et d'inscrire une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 50 000 €.

II - Fonctionnement

Après un hiver 2025/2026 marqué par plusieurs épisodes de neige et de verglas, et après avoir évalué les besoins pour reconstituer les stocks de sel nécessaires en prévision de la prochaine saison hivernale, le montant des crédits de paiement réservé au titre de cette enveloppe doit être augmenté de 25 000 €.

De plus, les inondations de février 2026 ont entraîné des interventions urgentes et significatives pour l'enlèvement des embâcles, l'élagage et l'abattage d'arbres afin d'assurer la sécurité des routes et de protéger les ponts. Ces opérations nécessitent l'inscription de crédits de paiement complémentaires à hauteur de 15 000 €.

En conclusion, s'agissant de la section de fonctionnement, il est donc proposé d'augmenter l'inscription budgétaire de 40 000 €.

DECISION

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L. 131-2 ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale dans sa séance du 9 avril 2026 approuvant le BP 2026 d'investissement et de fonctionnement dans le domaine de la voirie départementale ;

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits de paiement et d'autorisations de programme d'opérations dans le domaine de la voirie départementale ;

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie dans la salle de l'Assemblée de l'Hôtel du Département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'approuver les propositions contenues dans le rapport ci-dessus ;

de procéder en section d'investissement aux mouvements de crédits de paiement ci-après :

Programmes de voirie	Ajustements des crédits de paiement
Amélioration du réseau routier principal	- 200 000 €

Grosses réparations du réseau routier	+ 150 000 €
Frais d'études et d'acquisitions non affectées	+ 50 000 €
TOTAL :	inchangé

d'inscrire en section d'investissement une autorisation de programme complémentaire de 50 000 € ;

d'augmenter en section de fonctionnement les crédits de paiement de 40 000 €.

42 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY (délégation de vote à Mme ACHARD), M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE (délégation de vote à Mme TLEMSANI), Mme GENTIL, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGUE, M. LARCHER, Mme LARDY (délégation de vote à M. AUZEMERY), M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLES, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS (délégation de vote à M. ALLARD), M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Anne DELAPIERRE

Signé électroniquement par : Anne
DELAPIERRE
Date de signature : 14/10/2026
Qualité : DGA Ressources -
Administration générale et territoriale